



Stiftung Klimarappen  
Fondation Centime Climatique  
Fondazione Centesimo per il Clima  
Climate Cent Foundation

## **Communiqué de presse**

### **La Fondation Centime Climatique apporte une contribution importante à la protection du climat**

Zurich, le 28 septembre 2007

**La Fondation Centime Climatique annonce avec plaisir que le Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication (DETEC) a approuvé son plan d'affaire définitif. Le DETEC reconnaît la contribution importante de la Fondation Centime Climatique à l'atteinte des objectifs suisses de protection climatique. La Fondation a ainsi obtenu le feu vert pour procéder à la mise en œuvre de ses travaux jusqu'en 2012.**

La Fondation Centime Climatique est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2005 en tant que mesure volontaire des milieux économiques suisses conformément à la loi sur le CO<sub>2</sub>. Elle s'est engagée par contrat auprès de la Confédération à réaliser au cours de la période 2008 à 2012 des réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> d'un volume de 9 millions de tonnes. A cet effet, la Fondation Centime Climatique dispose de revenus annuels d'environ 100 millions de francs, provenant d'une redevance prélevée à raison de 1,5 centimes par litre sur les importations d'essence et d'huile de diesel. Dans des délais très brefs, la Fondation a mis en œuvre divers programmes de réduction de CO<sub>2</sub> et s'est affirmée comme instrument efficace de la politique climatique suisse.

En affectant ses moyens de manière efficiente, la Fondation Centime Climatique souhaite réduire un maximum de CO<sub>2</sub> et apporter ainsi une contribution importante à l'atteinte des objectifs suisses de protection climatique. Des moyens disponibles escomptés de 735 millions de francs, 375 millions de francs seront investis dans des projets nationaux relevant des domaines de la rénovation des bâtiments, des transports, de la chaleur industrielle, de l'utilisation de la chaleur résiduelle et de la chaleur ambiante. A l'étranger, 215 millions de francs seront affectés à l'achat de certificats de Kyoto issus de projets de haute qualité.

Selon son plan d'affaire, la Fondation Centime Climatique escompte au cours de la période 2008 à 2012 des réductions totales de 12,7 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. D'ici 2012, elle atteindra donc clairement les objectifs qui lui ont été fixés. Ce chiffre ne prend pas encore en compte l'impact de réduction additionnel pouvant être déclenché par le biais de la réserve stratégique de 110 millions de francs. La Fondation Centime Climatique et le DETEC ont convenu du principe que les moyens excédentaires se verraient affectés à une contribution supplémentaire au comblement du déficit par rapport à l'objectif suisse de réduction des émissions.

#### **Informations supplémentaires:**

Marco Berg, Directeur

Tel: 079 829 71 03

[www.fondationcentimeclimatique.ch](http://www.fondationcentimeclimatique.ch)